

MARCHE N° 2021064

**CONSTRUCTION DE L'UNITE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE MAUZE SUR
LE MIGNON – LOT 1**

Avenant n°3

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 25 septembre 2023,

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché et mandataire du groupement, FOURNIE ET CIE (SIRET 431 606 425 00012), 25 route de Civray – 79190 SAUZE-VAUSSAIS

d'autre part,

Vu :

- le marché n°2021064 relatif à la construction de l'unité de traitement des eaux usées de la commune de Mauzé sur le Mignon – lot 1, conclu entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et FOURNIE ET CIE et notifié le 01/07/2021 ;
- l'avenant n° 1 au marché visé ci-avant conclu entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et FOURNIE ET CIE et notifié le 14/04/2022 ;
- l'avenant n°2 au marché au marché visé ci-avant conclu entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et FOURNIE ET CIE et notifié le 10/10/2022 ;
- la délibération du Conseil d'agglomération autorisant la signature du présent avenant.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1ER : MODIFICATION DES PRESTATIONS

Le travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations décrites au document « *Avenant n° 3 STEP Mauzé* » annexé au présent avenant.

ARTICLE 2 : MONTANT DU MARCHÉ

	montant initial	Montant de l'avenant 1	Montant de l'avenant 2	Montant de l'avenant 3	montant après avenant
Montant total HT	2 849 274,91 €	0	87 673,57 €	27 367,02 €	2 964 315,50 €
TVA	569 854,98 €	0	17 534,71 €	5 473,40 €	592 863,09 €
Montant total TTC	3 419 129,89 €	0	105 208,28€	32 840,42 €	3 557 178,59 €

ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION DU MARCHÉ

Les délais d'exécution du marché restent inchangés.

ARTICLE 4 : ANNEXES

Le présent avenant comporte une (1) annexe.

Fait en un exemplaire original

A _____, le
Le maître d'oeuvre

A Niort, le
Le représentant légal de la CAN

STATION D'EPURATION DE MAUZE SUR LE MIGNON

AVENANT n° 3

N°	Désignation	FOURNIE		VIGIER	
		Plus/Moins Value	incidence délai	Plus/Moins Value	incidence délai
Station d'épuration					
1	Trappe de ventilation du BT : Remplacement des barreaux anti chute par des caillebotis	5 590,00	0 j		
2	Remplacement de la mesure piézométrique du bassin tampon par une mesure radar	1 277,00	0 j		
3	Modification de la nature de la canalisation gravitaire d'amener des effluents de PP à fonte Ø300mm	6 000,00	0 j		
4	Mesure de niveau et coffret d'alarme sur la cuve de chlorure ferrique	1 610,00	0 j		
5	Remplacement du canal de comptage par un débitmètre électromagnétique	1 840,00	0 j	- 2 968,04	0 j
6	Arceaux de protection de gouttières	1 220,00	0 j		
7	Liaison ADSL au lieu de la liaison GSM (conservation du routeur existant)	1 432,00	0 j		
8	Suppression anneau de lubrification transfert boues chaulées + pompe d'injection	- 1 350,00	0 j		
Bassin Tampon de la rue Bourdin					
9	Traitement d'étanchéité des voiles par réagréage avant application de la résine de protection	11 330,00	0 j		
10	Renforcement structurel du poteau central de l'ouvrage : mise en place d'un treillis composite carbone	4 986,06	0j		
11	Suppression de hydro-éjecteur	- 3 900,00	0 j		
12	Intégration des équipements de métrologie existant dans la nouvelle armoire Bourdin	2 650,00	0 j		
13	Modification de la mesure de métrologie hauteur vitesse en mesure de hauteur sur seuil calibré	2 650,00	0 j		
14	Conservation du portail existant	- 5 000,00	0 j		
TOTAL HT		30 335,06	-	- 2 968,04	-

TOTAL HT 27 367,02
TVA 5 473,40
TTC 32 840,42